

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 46

Artikel: Le bateau à vapeur du lac de Genève : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182933>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un ancien valet de chambre, qui vit actuellement des revenus d'une jolie fortune, est pris de la maladie des belles phrases, où il enchaîne souvent des expressions dont il ignore le sens. L'autre jour, il reçoit une lettre dans laquelle un mot le frappe tout particulièrement ; c'est le mot *monopole*. Il brûle déjà de s'en servir et de le faire sonner aux oreilles d'un plus ignorant que lui. Monopole !.... monopole !.... répétait-il à voix basse, je ne comprends pas très bien, mais ce mot doit être un mot comme il faut.

Une journée s'écoule, et ce monopole lui pesait ; l'occasion de l'insinuer adroitement dans la conversation ne s'était pas encore présentée.

Elle se présente le lendemain. Notre phraseur entre au Cercle de Beau-Séjour où il rencontre un épicer de ses amis.

— Quelle nouvelle ? lui dit-il en l'abordant.

— Mais... bonne nouvelle, répond l'autre.

— Et quoi ?

— Je viens d'assister, en justice de paix, à l'homologation du testament de mon oncle Samuel, qui me lègue soixante mille francs.

— Bah !... alors vous allez remettre votre boutique ?

— Ma boutique ?... pas du tout ; aujourd'hui, ce n'est pas avec soixante mille francs qu'on peut se retirer des affaires ; j'ai famille, la vie est chère et j'espère, au contraire, augmenter mon commerce et travailler encore longtemps.

— C'est vrai, après tout, ajouta le valet de chambre.... cependant soixante mille francs.... c'est un beau monopole !

Notre homme était heureux et fier. Le mot était lâché.

Le bateau à vapeur du lac de Genève.

III

De retour à Genève, Robert raconta à sa famille les détails de sa course ; il parla des points de vue remarquables qu'il avait admirés, du jeune suffragant, des antiquités ; il ne dit rien de sa navigation entre Rolle et Nyon. Un moment après, son père prit la parole.

« Puisque nous voilà seuls, mon cher ami, je profite de ce moment pour te parler d'un sujet qui nous occupe ta mère et moi. »

Ce début plus solennel qu'à l'ordinaire, éveilla l'attention du jeune homme.

« Tu as vingt-cinq ans, Robert ; un jour tu auras de la fortune et une position indépendante. Ne serait-ce point le moment de penser à te marier ? Que quefois on laisse le temps s'écouler, et ensuite on en a des regrets. »

Robert dit qu'il n'y avait point encore pensé sérieusement.

« Il ne faut pas, mon fils, que tu te croies engagé à prendre une détermination, par le désir que nous aurions de voir ton bonheur assuré. Tu es parfaitement libre, soit pour le mariage, soit pour la personne que tu choisiras. N'en est-il aucune pour laquelle tu sentisses de la préférence ? »

Il assura que non.

« D'après ce qu'on sait de ton caractère, de ta famille, avec une figure passable, il me semble que, sans trop de présomption, on peut croire que tu aurais une assez bonne chance. Pense à ce que je viens de te dire.

— J'y penserai, mon père.

— Je le répète, tu es parfaitement libre dans ton choix ; ta mère et moi nous n'avons pas la moindre velléité de te gêner. Si cependant tu n'avais aucune idée arrêtée et que tu voulusses connaître celle à laquelle nous pensions, chacun de notre côté, sans nous être communiqué notre désir, je te nommerai ta cousine.

— Ma cousine Juliette !

— Oui, une personne dont nous connaissons le caractère.

— Parfairement bien élevée ; ajouta la mère.

— D'une figure fort agréable, d'une fortune....., car enfin, quoique ta position ne te force pas à chercher de l'argent, il ne gâte rien, quand il se trouve, sans qu'on le cherche, réuni aux qualités essentielles ; d'une fortune fort aisée pour le moins. Tu comprends que je sais ce qui en est, par mes fonctions de subrogé tuteur, et comme tu n'as pas de vocation lucrative..... Juliette est fort instruite, ce qui doit te plaire. Au fait, tu la connais aussi bien que nous. Eh bien ! qu'en dis-tu ? Parle donc.

— Juliette est charmante, je l'aime beaucoup, mais la pensée de l'épouser ne m'était jamais venue.

— Ce n'est pas une raison pour n'y pas songer une fois. Je te dirai le motif qui nous a engagés à t'en parler ; c'est qu'il paraît que M. T. y pense sérieusement ; au moins va-t-il souvent dans la maison. Je suis persuadé qu'on te préférera à lui, d'après l'intérêt que ma belle-sœur a toujours montré pour toi.

— Je le suppose aussi, dit la mère ; au moins, si j'étais jeune fille, ce serait mon avis.

— Veux-tu que je dise un mot ? Cela m'est facile, sans engager le moins du monde.

— Mon père, je vous conjure de n'en rien faire. C'est une idée que vous me présentez si brusquement !

— A quoi bon tarder, si tu étais décidé ? Du reste, fais ce que tu voudras ; pense seulement qu'il n'y a pas de temps à perdre. Dans tous les cas tu ferais bien d'aller voir ta tante ; c'est fort naturel après une absence, c'est convenable même.

— Tu parlerais à Juliette de ton ouvrage, cela l'intéresserait.

— J'irai, ma mère, mais pas encore ; demain je pars pour Nyon.

— Pour Nyon ! tu en viens.

— Je n'ai pas eu le temps de m'y arrêter. C'est une colonie équestre, il y a un vieux château : dès que je serai de retour, je vous promets d'aller chez ma tante.

— Il n'a pas l'air fort en train, dit la mère en le voyant sortir.

— Cela viendra, répliqua le père, il ne faut pas lui en parler davantage. Au reste, je suis content de le voir mordre vigoureusement à son ouvrage ; nul doute que, s'il s'y met de cœur, il ne fasse quelque chose de bon. »

Le lendemain, Robert était sur la belle terrasse de la ville de Nyon, d'où il regardait le lac et les montagnes, se retournant cependant quelquefois du côté d'un jardin où des dames se promenaient, lorsqu'il vit venir à lui un grand jeune homme armé d'un long fouet, des claquements duquel il s'amusaient à faire retentir la rue. « Hé ! c'est vous Maneval ! dit celui-ci. Quel heureux hasard de vous trouver à Nyon ! — Je n'espérais pas non plus vous rencontrer ici, Alexandre ; je vous croyais dans votre maison de campagne. — Je l'ai quittée pour conduire à Rolle une de mes cousines qui est venue d'Avenches faire une visite à des parents sur les bords du lac. Je l'ai laissée hier sur le bateau et je viens la reprendre. Nous n'avons pas perdu de temps en route : j'avais attelé mon cheval anglais avec une jument de selle ; nous étions partis tard, je n'ai pas mis trente minutes, au plus trente-cinq à faire deux lieues. D'Allamand j'ai aperçu le *Léman* qui entrait dans le port de Rolle. Et vous, mon cher, dites-moi donc quel motif vous amène dans notre canton. — Quelques recherches historiques ; j'ai un projet d'ouvrage, une description de ce pays. Vous riez..... — Point du tout, je regrette seulement de ne pouvoir vous être utile. L'histoire n'est pas mon fort ; mais je connais ici un vieux professeur..., seulement je lui ai fait hier une telle peur... Encore

même je ne puis rester avec vous, il faut que j'aille rejoindre ma cousine. Voyons, que faites-vous ce soir ? — Rien en vérité. — Venez donc avec moi chez une dame de la ville où nous passons la soirée. — Je vous accompagnerais volontiers, mon cher Alexandre ; mais je ne la connais pas, puis-je me présenter chez elle ? — Vous plaisantez. Dans quel pays vous croyez-vous donc ? — Je sais par expérience comment on est accueilli dans le canton de Vaud. Laissez-moi donc faire une toilette. — Une toilette ! vous êtes plus beau que moi. Allons, mon cher, en avant ! »

Robert fut fort bien reçu par la personne chez laquelle Mlle de Lucens demeurait ; il fut présenté à toutes les personnes qui étaient dans le salon. « C'est un de mes amis que j'ai pris la liberté de vous amener, dit Alexandre à la maîtresse de la maison ; il paraît qu'il vient ici pour des recherches et pour écrire l'histoire de ce pays ; malgré cela je puis vous assurer que c'est un bon et aimable garçon, très gai. » La dame du logis n'était pas complètement étrangère à la famille de Robert ; elle avait été, il y a quarante ans, en pension avec une de ses parentes. Ce fut un moyen puissant de conversation. Robert rassembla tout ce qu'il trouva dans sa mémoire sur le compte de sa grand'tante, qu'il avait eu, il est vrai, le malheur de perdre, lorsqu'il n'avait que huit ans, et dont il ne s'était jamais fort occupé. « Savez-vous, » dit Alexandre en frappant sur l'épaule de son ami, qui s'était approché, dès qu'il l'avait pu, de Mlle de Lucens, seule personne qui ne lui fût pas complètement étrangère dans l'assemblée, et qui lui parlait de la courte navigation qu'ils avaient faite ensemble, « savez-vous que M. Maneval est un savant, un auteur ? C'est lui qui une fois nous faisait les plus jolies chansons. Maintenant il écrit l'histoire de notre pays. »

— L'histoire, non, dit Robert ; ce serait une tâche trop forte pour moi ; je cherche seulement à connaître... ses monuments....

(A suivre.)

VARIÉTÉS

L'Éventail.

Il y a dans la toilette de la femme un détail gracieux, qui sert de ressource à sa coquetterie : c'est l'éventail. Il se prête à mille dissimulations ou confidences. Il offre à la conversation des ressources diverses et précieuses. Ce n'est pas seulement un confident, c'est un complice donnant un élégant et coquet asile à l'indiscrétion effrontée, comme à la pudeur curieuse.

Il faut, pour résumer l'histoire de l'éventail, remonter aux temps les plus reculés. Dans toutes les contrées brûlées par le soleil, l'homme a éprouvé de bonne heure le besoin de rafraîchir l'air qui l'entourait, et s'est servi, pour l'agiter, de feuilles de palmier et de bouquets de plumes.

Les premiers éventails connus datent du XIII^e siècle avant Jésus-Christ. C'étaient des écrans demi-circulaires, ajustés au bout d'un long manche, peints de couleurs brillantes, et que les princes portaient dans les cortèges où ils accompagnaient leur souverain. Il fallait, pour avoir droit à porter l'éventail, être de sang royal ou s'être illustré dans une guerre.

Plus tard, nous découvrons l'éventail dans l'Inde. Ce sont de longues tresses faites de queues de yaks et de crins de cheval. Ces éventails n'étaient utilisés que dans les cérémonies religieuses pour préserver les offrandes de la souillure des insectes. Ce n'est que dans le Ve siècle avant Jésus-Christ que les femmes grecques commencent à se servir de l'éventail de plumes de paon.

En Chine, où l'éventail est un privilégié exclusif de la couronne, il devint rapidement une merveille d'art et de richesse. On en fabriquait en ivoire,

ornés de queues de faisans dorés, enrichis de pierreries, de jade et d'ambre odoriférant. L'éventail de l'empereur était fait de lames d'or battues et minces comme des ailes de cigale que l'on couvrait de peintures brillantes.

Ce sont les Japonais qui ont inventé l'éventail plissé dont on se sert de nos jours. Ces éventails étaient en soie, couverts de dessins ou d'inscriptions.

En Grèce, l'éventail n'était pas une distinction honorifique, aussi était-il moins prétentieux et plus coquet.

C'étaient des faisceaux de plumes blanches enlevées à l'aile des cygnes, que les femmes ornaient de rubans rouges et les hommes de rubans bleus.

L'histoire de l'éventail est muette pendant les onze siècles qui séparent l'époque des Césars de celle des Croisades.

Nous le retrouvons entre les mains des prêtres de l'Eglise chrétienne qui en ont fait un instrument du culte en lui donnant un sens mystérieux ; saint Jérôme nous dit que l'éventail nous marque la continence (?)

En Italie, vers le XI^e et le XII^e siècle, on parle d'éventails dont le centre était de paille de riz tressée et couronnée de plumes d'autruche. Ils s'appelaient *esventour*.

Plus tard, Rabelais dira *esventoir* ; Brantôme écrira *éventail*, en racontant que la reine Marguerite donna un jour à la reine Louise de Lorraine, pour ses étrennes, un éventail fait de nacre de perles, si beau et si riche qu'on le disait être un chef-d'œuvre et qu'on l'estimait plus de 24,000 fr.

Le point culminant de l'histoire de l'éventail, c'est le XVIII^e siècle, l'époque de Watteau et de Boucher, ces deux célèbres peintres fantaisistes. C'est aussi à ce moment que le bois devint l'objet d'un travail d'art et qu'il entre dans leur fabrication un vernis très fin qui imite les laques du Japon.

Depuis l'époque de Louis XV, l'art servilement imité est tombé dans le domaine de l'industrie.

La livraison de *novembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : I. STUART MILL, D'APRÈS SON AUTOBIOGRAPHIE, par M. Ch. Vincens. — II. SCÈNE DE LA VIE FRANC-COMTOISE. — LA BANNIÈRE DE LA VIERGE. Nouvelle, par Mme Berthe Vadier. (Suite.) — III. LES BAS FONDS DE LONDRES, par M. Auguste Glardon. — IV. VACANCES EN AMÉRIQUE, par Mlle Julie Annevelle. (Troisième partie.) — V. LES HOTELS MODERNES, par M. Ed. Tallichet. — VI. CHRONIQUE LITTÉRAIRE DE PARIS. — VII. CHRONIQUE ITALIENNE. — VIII. CHRONIQUE D'ALSACE. — IX. BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
Lausanne.

L. MONNET.

THÉÂTRE DE LAUSANNE
Dimanche 15 novembre.

JEAN LE COCHER
grand drame en 7 actes.

LES VIRTUOSES DU PAVÉ
Opérette en 1 acte.

On commencera à 7 heures précises.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.